

LE TRAFIC DES MONTRES SUISSES À L'ÉTRANGER *
A ZERMATT, LA PARADE DES VOITURES DE MUSÉE

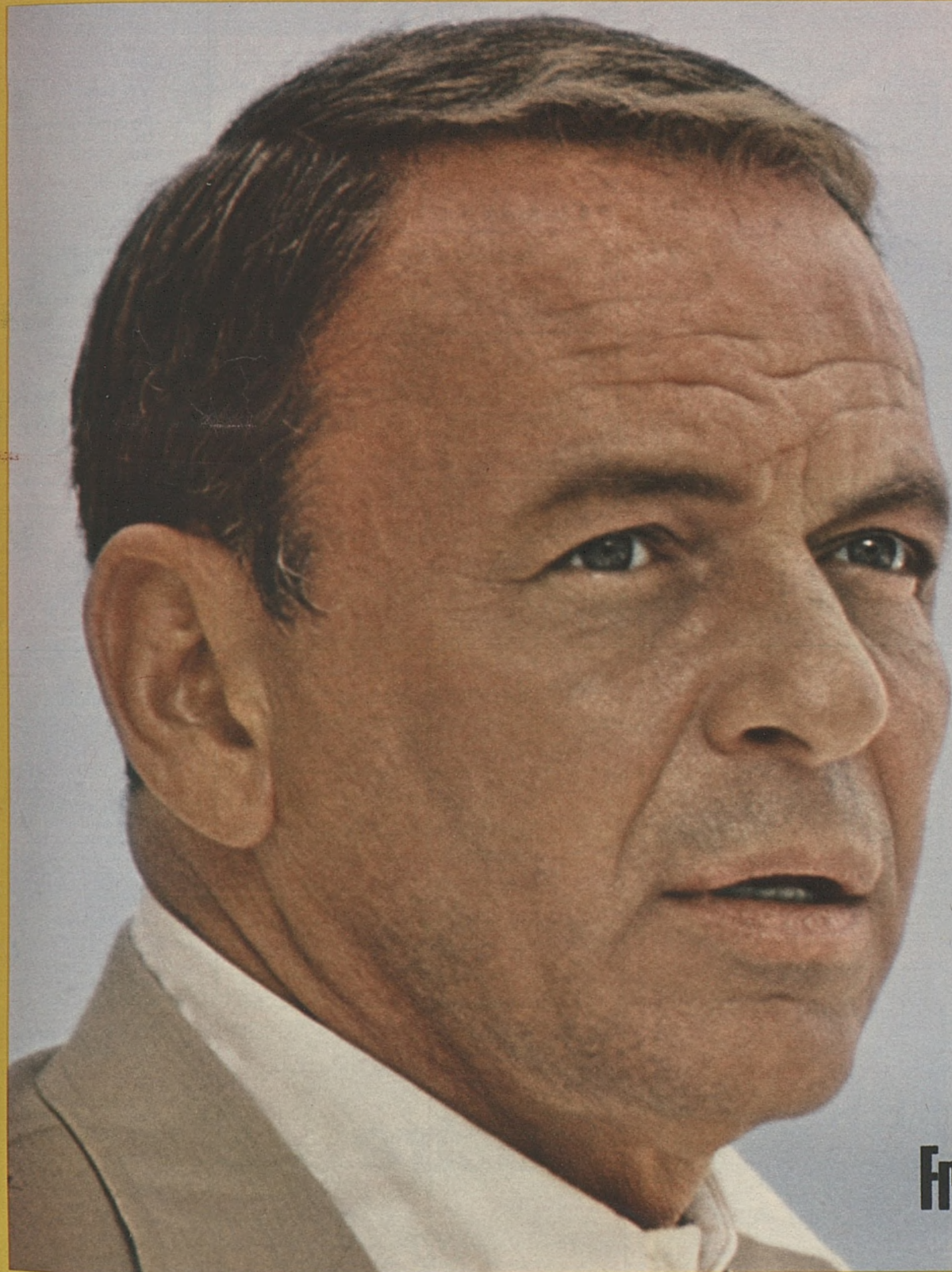
illustré

N° 30 Prix Fr. -.60

LAUSANNE
22 juillet 1971
51^e année

France F 1.50

3 B 1663



Les adieux
de
Frank Sinatra

L'affaire Chalumeau

C'était un vieux monsieur bien tranquille, un modeste bibliophile. Mais à sa mort, ses proches découvrirent avec stupéfaction qu'il les avait tous déshérités. Il léguait une fortune de plusieurs millions à l'Université

de Genève, en faveur de recherches sur la sexologie. C'est ainsi que le premier institut spécialisé dans ce domaine va naître en Suisse. Qu'est-ce qui a bien pu inciter le vieux monsieur à agir de la sorte ?

Maurice Chalumeau est mort à Genève, le 6 juin 1970, à l'âge de 68 ans. On lui avait souvent prédit qu'il retrouverait la foi au dernier moment, comme tant d'autres. Il répondait : « Cela ne m'aidera pas à mourir. » Et il quitta ce monde sans que ça se produise.

Ses obsèques furent discrètes. Tout se déroula selon ses exigences. Peu de fleurs, peu de musique, pas de cérémonie religieuse. Seuls invités, quelques amis.

Quelques jours plus tard, ses connaissances, et ce qui lui restait de parenté, découvraient son testament. Les uns furent choqués, les autres demeurèrent stupéfaits. Les uns comprirent immédiatement, les autres durent relire plusieurs fois. Maurice, oui, Maurice Chalumeau, le vieux bibliophile modeste, avec ses vestons démodés et son air affable, venait de les déshériter tous !

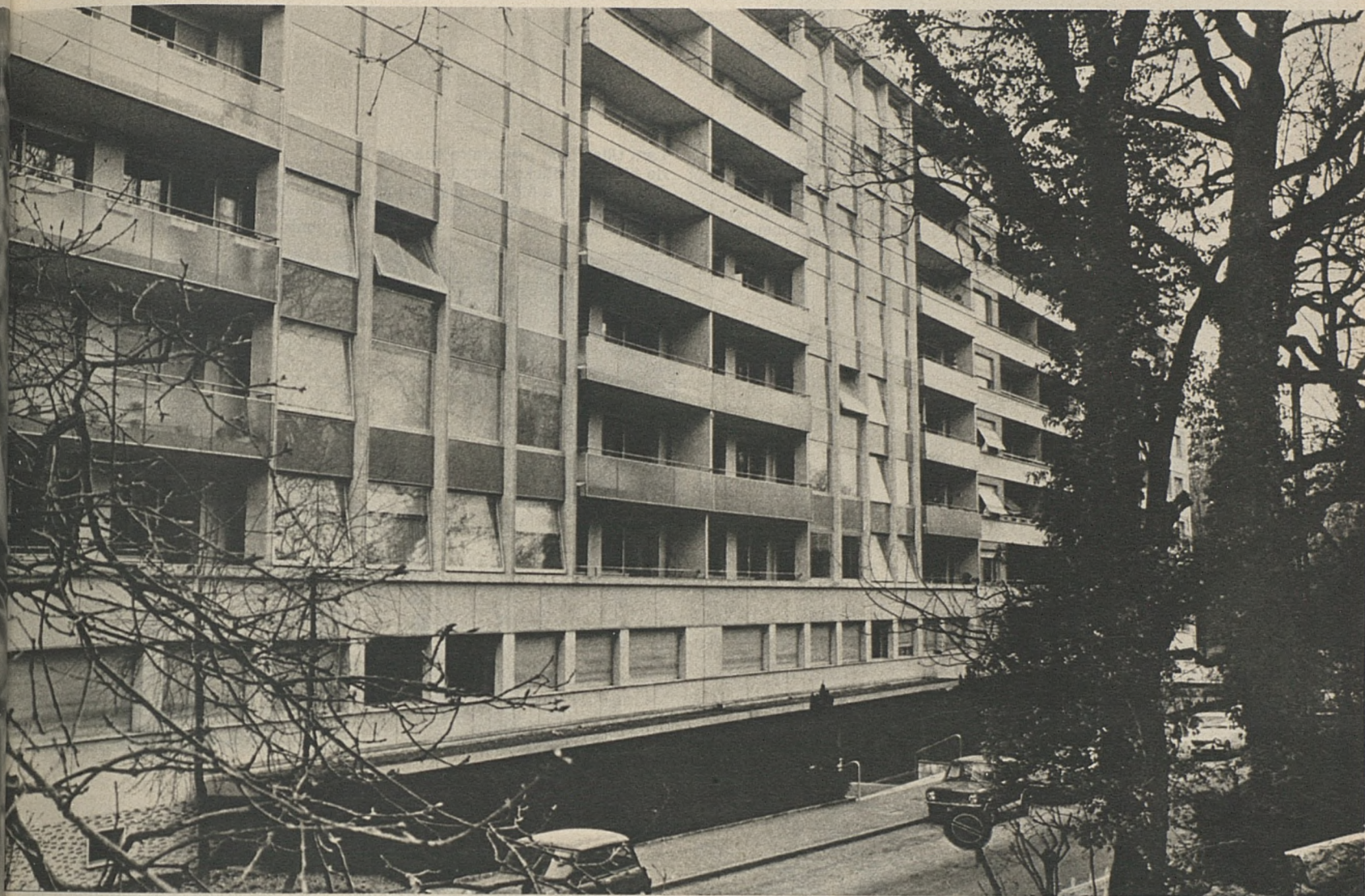
Il léguait toute sa fortune — trois immeubles — à l'Université de Genève pour la création d'un institut de sexologie. Ce fut une bombe !



L'immeuble dans lequel Chalumeau passa les derniers jours de son existence, à la rue du 31-Décembre, à Genève.



Maurice Chalumeau : « Considérant qu'une révolution inexorable se produit dans les mœurs et qu'une information strictement objective fait le plus souvent défaut, j'ai pensé être utile en suscitant la création d'un institut de sexologie humaine. »



On lui savait une fortune, mais pas si importante. On le savait passionné de sciences, mais pas de sexologie. On lui connaissait des amis, mais pas autant de recruteurs d'université, de juges, d'avocats, auxquels il priait ses exécuteurs testamentaires de faire des cadeaux.

Ses proches n'étaient pas seuls à être déçus. Ses anciens collègues du CICR (il y avait collaboré durant quinze ans) espéraient qu'il penserait à l'organisation humanitaire. Eh bien ! non.

Chalumeau s'expliquait longuement sur les raisons de ce choix dans son testament, rédigé à partir de 1965. Mais il fallait lire entre les lignes, retrouver le contexte de son existence pour expliquer sa décision.

La parenté du défunt disposait de revenus suffisants. C'est la signification de ce legs plus que les conséquences financières qui a dû lui paraître gênante. Seuls ses amis de vieille date, Philippe Barbey et Raymond Kress, ne furent ni choqués ni surpris. Maurice leur avait demandé bien avant sa mort de se constituer en comité de surveillance du futur institut.

Un adorateur du soleil

Raymond Kress et Philippe Barbey firent la connaissance du vieux monsieur tout à fait par hasard, il y a vingt-cinq ans. Ils étaient collégiens. Lui avait quarante ans.

Ils se rencontrèrent au bord du lac. La faible santé de Maurice Chalumeau en avait fait un adorateur du soleil. Il passait volontiers ses vacances au Maroc ou à Madère.

Lorsqu'il se trouvait à Genève, il flânait souvent sur le quai Gustave-Addor. Il faisait aussi de la voile. Son dériveur était amarré au Club nautique, et c'est là qu'ils se virent pour la première fois.

Kress et Barbey furent très impressionnés. Leur ami de rencontre avait la faculté de parler absolument de tout avec brio, modestement, sans recourir à des connaissances livresques. Ce fut le début d'une longue conversation, d'une confrontation d'idées qui dura jusqu'à la mort de Chalumeau. « Il m'a apporté autant que mon propre père », admet M. Kress.

Monsieur l'ingénieur

Il naquit le 22 février 1902, entra à l'Ecole Privat, puis au Collège de Genève, avant de s'inscrire à la Faculté des sciences de l'Université. Il obtint sa licence de physique-chimie en 1924 et garda tout au long de sa vie un goût prononcé pour la rigueur et l'objectivité scientifiques.

Chalumeau ajoutait à cela un remarquable sens pratique. Pendant dix ans, il exploita le grand garage Métropole, rue d'Italie, en qualité de co-proprétaire.

« En matière de voitures, ses qualités étaient si brillantes, note M. Kress, qu'on lui donnait fréquemment du « Monsieur l'ingénieur »... »

La vente des voitures l'amena à se passionner pour la psychologie de ses acheteurs. Cette passion ne fut pas une simple lubie : dans le courant de l'hiver 1931, à 29 ans, il s'inscrivit aux cours de l'Institut Rousseau avec l'intention d'obtenir un doctorat en psychologie. La mort de Claparède, grand patron de l'époque dans ce domaine, l'empêcha de terminer sa thèse.

es deux autres immeubles
constituant la fortune de
Fondation, au 8 de la route
Saint-Jean et (en haut)
6 du chemin Rieu.
s représentent, avec le premier,
usieurs millions de francs.
eur rapport est de l'ordre
e 150 000 francs par an.

L'affaire Chalumeau

▼ Dans son testament, Maurice Chalumeau écrit : « Hier, la jeunesse exigeait qu'on l'éclaire sur

l'ensemble du problème sexuel. Maintenant, elle demande qu'on justifie les interdits qui subsistent. »

▼ Lars Ullerstam, psychiatre suédois de l'Hôpital Beckomberga, à Stockholm, a été l'un des récents défenseurs des « minorités érotiques ».

► Au dernier étage de son immeuble, rue du 31-Décembre, Maurice Chalumeau pouvait largement jouir du soleil.



La guerre l'amena à collaborer régulièrement au CICR, où il demeura jusqu'en 1950. Il fut même chargé de mission en Turquie et participa, avec M. Jean Pictet, à l'élaboration de l'ouvrage fondamental de l'institution : « Principes de la Croix-Rouge ».

« Je ne fais confiance ni à Dieu ni aux hommes »

Ses parents disposaient d'une fortune immobilière assez importante, que sa mère gérait avec autorité. Maurice Chalumeau adorait son père et souffrait de le voir dominé par sa femme. Il dut lui-même subir sa tutelle durant des années.

Vers 1939, ne pouvant plus chauffer sa belle demeure, au 32, avenue de Champel, Mme Chalumeau réserva deux chambres à l'Hôtel de la Paix, invitant son fils à s'y installer. Maurice déclina son invitation.

« C'est en somme grâce à la guerre, explique un de ses amis, qu'il put enfin se libérer d'elle. Mais cette tutelle insupportable l'avait rendu misogyne. »

Mme Chalumeau n'était pas seulement possessive. Elle appliquait également les règles du protestantisme le plus strict. Son fils, très attiré par les sciences exactes,

se sentit vite étouffé. Il finit par perdre la foi.

Dix ans avant sa mort, il eut l'occasion de répondre à un questionnaire diffusé par l'hebdomadaire « La Vie protestante » :

— En qui mettez-vous votre confiance pour l'avenir de l'humanité ? En Dieu ? En la science ? En la raison humaine ?

— Je ne fais confiance à personne, ni à Dieu ni aux hommes, répondit Chalumeau. En effet, j'attends depuis longtemps que Dieu se manifeste par des actes. Quant aux hommes, s'ils peuvent espérer une amélioration de leur condition grâce à la science, ils ne seront sans doute jamais, individuellement, capables de faire prévaloir la raison sur leur hérité animal.

Le testament était un aveu

L'objectif poursuivi par Maurice Chalumeau se trouve clairement défini dans son testament. Il y décrit le principe directeur du futur institut : « Considérer que l'un des droits primordiaux de l'homme consiste à disposer librement de son corps sans qu'il soit brimé dans ses instincts. »

C'est sans doute cette affirmation qui a tant frappé ses parents et connaissances.



Photos : Patrick William

Il insiste également sur la nécessité « de se vouer à l'étude des cas les plus délicats d'anomalies sexuelles qui font, par exemple, l'objet de l'ouvrage « Les minorités érotiques » du docteur Lars Ullerstam.

Ses intimes le savaient : si Maurice réclamait pour les autres la libre disposition de leur corps, c'est que lui-même avait souffert toute sa vie d'être brimé dans ses instincts et d'entendre condamner en bloc des anomalies qu'il ne comprenait que trop bien.

En 1959, six ans avant de rédiger son testament, il choisit de se battre. Il s'attaqua au pasteur Maurice Ray qui blâmait sévèrement l'homosexualité sur les ondes de la Radio romande, dans son émission « Le courrier du cœur ».

Après la première émission qu'il consacra à ce sujet, le pasteur Ray reçut une lettre de Maurice Chalumeau. Elle commençait par : « Vous représentez à la fois la Majorité, la Tradition, le Dogme et l'Autorité, qui sont les quatre piliers de l'ignorance. »

Le pasteur Ray régla le cas en taxant les démonstrations de son contradicteur d'« affirmations gratuites ». Il reçut en même temps une autre lettre, presque suppliante celle-là, d'un homosexuel

qui lui demandait conseil après avoir consulté en vain médecins, psychologues et thérapeutes. Sa réponse : abstinence définitive.

Chalumeau fut bouleversé par cette attitude. « Mœurs dignes de l'Inquisition ! » répliqua-t-il en poursuivant : « En refusant tout examen raisonné du problème, vous contribuez à favoriser la condamnation. Ne pressentez-vous pas que quelque chose évolue, que certaines idées sont définitivement périmées ? Pourquoi restez-vous figé dans vos conceptions surannées ? »

Tenter d'exclure les délits sexuels du droit pénal

Dans son testament, Maurice Chalumeau explique qu'il lui semble nécessaire de justifier scientifiquement la libéralisation des mœurs.

Il insiste sur le rôle informatif de l'institut. Sa tâche ne doit pas dépendre d'influences d'ordre moral. L'institut doit fournir des indications scientifiques, particulièrement aux législateurs, en vue d'exclure les délits sexuels du droit pénal — « sauf en cas de recours à la force ou de transmission de maladies ».

« Si je veux que la documentation réunie soit valable, c'est que

dans ce domaine, les traditions, les préjugés et les dogmes prétendument scientifiques submergent encore les vieilles générations, consciemment ou inconsciemment. »

Un monsieur comme Calvin ne les aimait pas

Vers la fin de sa vie, se refusant à renvoyer un locataire, Maurice Chalumeau déménagea sous les combles de son immeuble, rue du 31-Décembre. Il disposait d'un long balcon vitré lui permettant de jouir du soleil. Mais il en profita très peu.

En 1962, il fut terrassé par un infarctus et dut prolonger ses séjours à l'hôpital. Finalement, cet homme universel n'eut même plus le plaisir de lire.

La mort et la découverte du testament de Maurice Chalumeau ne suscitèrent que des commentaires ironiques dans la presse : « Un monsieur comme Calvin ne les aimait pas ». Ou encore : « Que feriez-vous de quelques millions ? »...

Le donateur avait songé à des réticences. C'est pourquoi il avait prévu de transférer le legs à l'Université de Zurich, au cas où Genève n'en voudrait pas.

Mais les intéressés directs, médecins et professeurs, ne se sont pas montrés aussi désinvoltes que la presse. Deux des organisateurs de la future fondation reviennent de leur premier voyage d'études.

Ils sont ainsi allés aux Etats-Unis (patrie du fameux Kinsey, l'auteur des célèbres « Rapports ») et ont visité des instituts spécialisés dans divers pays.

Ils doivent retourner en Amérique pour effectuer un stage auprès des docteurs Masters et Johnson, successeurs de Kinsey.

Les responsables du futur institut sont enthousiastes. Le fonds va leur permettre d'explorer un domaine encore jamais étudié sérieusement en Suisse. Un domaine que les médecins, psychologues, sociologues reconnaissent maintenant comme capital. Il y a plus d'un demi-siècle, Freud le faisait déjà remarquer...

John Hunger / Cl. Manzoni

La semaine prochaine :

Une enquête sur la sexualité de la jeunesse en Suisse